

ENTRE NOUS

BOUTIGNY - PROUAIS

ALLEMANT - BEAUCHÈNE - BEAUTERNE - BOUCHEMONT - BUCHELET - CLOCHES - DANNEMARIE
LE BOIS DES PRÉS - LES JONCS - LE MESNIL - LA MUSSE - ROSAY - SAINT-PROJET - SAUSSAY

N° 41

Juillet 2007

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

Cher(e)s Administré(e)s,

Chacun l'aura remarqué, le soleil n'est pas encore de la partie pour nous accompagner sur la route des vacances mais il faut quelquefois savoir être patients ; on dit que « tout arrive à qui sait attendre ».

Ainsi, je veux rassurer ceux d'entre vous qui pourraient penser que les travaux d'aménagement de sécurité ou de voirie annoncés depuis quelques temps ne sont que des mots ou des promesses en l'air.

Il n'en est rien.

Ces travaux ont pris du retard,

- d'une part parce que vos élus ont choisi de faire réaliser des trottoirs, voir des accotements rue du Rosaire à Boutigny avant d'y installer les chicanes prévues. Cette façon de faire nous permet d'obtenir par le Conseil Général, la réfection bien nécessaire de la bande de roulement de la chaussée,

- d'autre part, le dossier présenté au Département sollicitant une aide financière sur la globalité des installations prévues a nécessité un complément d'étude.

De plus, s'agissant d'effectuer des travaux sur des routes départementales, une autorisation de la part du Conseil Général est indispensable. Nous devrions l'obtenir sous peu et en même temps être assurés de bénéficier de la subvention annoncée.

Pour améliorer sensiblement quelques chaussées inondées ou la dangerosité de traversée de quelques endroits identifiés de notre vaste territoire, nous allons fournir aux services du Département en charge de la voirie, différents plans topographiques afin d'étudier avec eux les moyens de remédier à cet état de fait.

Pour ce qui concerne nos routes communales, la Communauté de Communes du Pays Houdanais n'a ménagé ni sa peine, ni son budget.

En dehors des travaux d'entretien courant, depuis 2002 des travaux de réfection et pour certains très conséquents ont été réalisés à St Projet - rue de l'Aubéton à Buchelet - rue des Vignes à Rosay - rue de la Michaudière à Bouchemont - rue de la Mésangerie à La Musse - rue du Calvaire à Prouais - rue des Canaux à Beauchêne - très prochainement, ce sera le tour de la rue de l'Andusse à Cloches.

Aucune réfection de cette envergure n'aurait pu être assumée par nos propres moyens financiers communaux ; alors soyons objectifs et réalistes pour accorder à la CC Pays Houdanais un beau bilan « voirie » à Boutigny-Prouais !

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

*Votre maire,
Mireille ÉLOY*



INFOS COMMUNE

14 JUILLET

Cette année, la manifestation se déroule entièrement à Boutigny.

Le programme des festivités va être distribué dans votre boîte aux lettres avec le coupon-réponse à retourner à la mairie.

Sachez que dès 14h30, un concours de pétanque vous attend sur la place de l'église à Boutigny, de 16 à 18 h nos pompiers amuseront vos enfants par des jeux qu'ils auront eux-mêmes concoctés, puis à 18 h, de la salle polyvalente, nous organiserons un lâcher de ballons.

C'est à partir de 19 h que le repas champêtre du 14 juillet vous sera servi.

S'ensuivra ensuite une retraite aux flambeaux aux



environs de 22 h, laquelle nous conduira au stade Fernand Chamaret où sera tiré le feu d'artifice par nos pompiers de Boutigny-Prouais pour laisser place au bal populaire du 14 juillet. Nous vous attendons nombreux.

M. É

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>

Deux messages de sympathie à la mémoire de Claudette Carasco disparue le 4 mai 2007

Madame CARASCO nous a quittés

Le 4 mai dernier, Claudette Carasco quittait notre monde. Son courage n'aura pas suffi à combattre la terrible maladie qui s'était emparée d'elle l'an dernier.

Arrivée à Boutigny en 1972 avec sa nomination d'institutrice en poche, elle s'installe avec son époux Daniel nommé directeur au N° 4 de la rue du Rosaire à Boutigny, adresse de l'actuelle mairie puisque ce bâtiment était alors un logement réservé aux enseignants. Claudette Carasco exerça avec beaucoup de compétence et de dévouement ce difficile métier de « maîtresse » qu'elle aimait par-dessus tout.

En 1995, elle occupe le poste de directrice de l'école élémentaire de Boutigny-Prouais et c'est en 1998 qu'elle décide de prendre sa retraite afin de se consacrer aux siens et plus exactement à ses petites-filles qu'elle adorait.

En 2004, l'appel du Midi est le plus fort. Elle y retrouve alors ses enfants et le soleil qu'elle aimait tant mais aussi Océane, Tiffany et Maéva qui auront la joie de partager avec leur grand-mère les sorties, les fêtes ou les voyages organisés dans leur école ... finalement Claudette Carasco n'aura jamais complètement quitté l'enseignement, et son écoute, son sourire, sa disponibilité et sa gentillesse naturelle resteront gravés dans la mémoire de tous ses anciens élèves et très certainement dans celle de leurs parents.

En cette triste circonstance, le Conseil Municipal adresse à son mari, ses enfants, ses petites-filles et toute sa famille, ses très sincères condoléances.



Au revoir maîtresse,

C'est effectivement un grand « au revoir » que l'on adresse aujourd'hui à notre maîtresse, amie, ancienne voisine,... car c'est avec beaucoup de peine que nous avons appris la disparition de Claudette Carasco, au mois de mai.

Nous n'oublierons jamais toute l'affection, la joie, le savoir et tant de choses qui l'animait et qu'elle a su nous faire partager. Ces quelques mots ne sont rien par rapport à sa personnalité mais ils nous évoquent beaucoup de souvenirs.

A sa famille, à ses proches, à ses amis, les anciens élèves et l'ensemble des habitants de Boutigny-Prouais adressent leurs sincères condoléances.

Pour ceux qui souhaiteraient adresser un message de sympathie à sa famille, un livret de recueil sera mis à votre disposition à la mairie. Pour répondre aux derniers souhaits de Claudette, une urne pour vos dons sera également à votre disposition.

Le livret sera remis à **Daniel Carasco** et à ses enfants ; les dons seront directement adressés aux organismes de votre choix que vous voudrez bien indiquer sur votre chèque : L'ARC (Association pour la recherche contre le cancer), La ligue contre le Cancer, L'Institut de recherche contre le cancer ou autre.

LE SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Par assainissement non collectif on désigne tout système effectuant la collecte, le pré traitement, l'épuration, l'infiltration, ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés à un réseau d'assainissement collectif.

Depuis le 01/01/2006 la loi sur l'eau a imposé aux collectivités de conduire un certain nombre de contrôles sur les installations autonomes.

Les objectifs de cette loi sont tout d'abord de prévenir tout risque sanitaire, mais aussi de limiter l'impact environnemental et aussi de participer à l'effort national de la ressource en eau.

Boutigny-Prouais a délégué cette compétence à la CCPH :

Prestation assurée par la CCPH depuis octobre 2006,

- réalisation d'études d'aptitude des sols à l'assainissement non collectif pour nouvelles constructions,
- contrôle de conception, réalisation des installations nouvelles en non collectif,
- réalisation du contrôle et diagnostic des installations des propriétés bâties faisant l'objet d'une transaction immobilière,
- réalisation du contrôle de bon fonctionnement et d'entretien des installations non collectives faisant l'objet d'une opération de police conduite sous l'autorité du maire.

Prestations futures obligatoires de la CCPH.

Réglementairement l'ensemble des installations d'assainissement en non collectif devront être contrôlées avant fin 2012.

La CCPH se donne 2 ans pour effectuer ces contrôles. Ce contrôle consiste en un diagnostic complet de l'installation, recherche, identification et diagnostic du bon fonctionnement et d'entretien.

Les installations seront vidangées à l'occasion de ce contrôle.

Ces contrôles établiront l'état des lieux des installations et permettront d'envisager la réhabilitation afin de les rendre conforme à la loi sur l'eau.

La réhabilitation se fera dans un deuxième temps sur la base du volontariat des propriétaires.

Dispositions financières

La CCPH prendra en charge le coût du diagnostic et de vidange des installations (chez le particulier).

Une taxe d'assainissement appelée par la CCPH sera instituée sur la consommation d'eau potable.

La réhabilitation des installations non conformes sera prise en charge conjointement entre la CCPH et les propriétaires dans des conditions restant à définir.

Daniel BRUNET

PUITS DE LA MUSSE



C'est au cours de son assemblée générale en 2006, que l'ASPIC (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine d'Intérêt Communal) décide de proposer un don à la municipalité pour restaurer à l'identique

de celui de 1912, le puits de La Musse situé rue de la Mésangerie. La proposition accueillie par le Conseil est tout de suite acceptée. Une convention est signée. Les travaux sont confiés à l'entreprise **Lededel**. Lors de l'inauguration de la restauration de ce monument, le samedi 16 juin, **Mireille Eloy**, maire de Boutigny-Prouais, **Jean Paul Mallet**, conseiller général de Nogent-le-Roi se félicitaient de la sauvegarde du petit patrimoine local qui fait le charme de nos villages. Étaient également présents à cette cérémonie **Luc Bontemps**, maire de Goussainville, **Jean Clicquot de Mentque**, président de l'AIDEC Centre, **Bernard Bénit** président de l'ASPIC et **Claude Charles** trésorier, de nombreux adhérents de l'Aspic, boutipraciennes et boutipraciens.

Claude Serreau

La piscine de Houdan est ouverte

Voir les horaires d'ouverture sur le site Internet de Boutigny-Prouais

FAITES FÊTES

Il est conseillé de respecter la réglementation concernant les nuisances sonores ou autres abus pouvant poser des problèmes de voisinage tant ils sont délicats à régler. Imaginons que l'on ait trouvé ni le temps ni l'occasion de faire connaissance, avant de se



plaindre d'une gêne quelconque : l'accueil et l'écoute ne seront pas évidents. Pour traiter « en bonne intelligence » avec notre entourage ou organiser les solidarités, un rendez-vous a été fixé. C'est la fête des voisins. On voit dans les journaux télévisés que chaque année, les urbains y participent avec de plus en plus d'enthousiasme et de générosité.

Pour la première fois, dans notre commune, le 29 Mai dernier on a fait la fête dans le cadre de cette journée nationale. Mme Léger et M. Montpontet au Nerprun ont invité leurs voisins à se rencontrer autour d'un apéritif dinatoire où chacun mit en commun plats et boissons. Tandis qu'au centre du lotissement plus de trente familles se réunissaient, les habitants de Cloches se rendaient massivement chez M. et Mme Leclerc pour partager le même moment de convivialité. La soirée en ces deux lieux s'est terminée fort tard tant elle fut agréable à ses participants.

On ne peut que se réjouir d'un tel succès et encourager les futures initiatives.

Avec cette même volonté de créer un lien, les élus aident le mouvement associatif, organisent l'accueil des nouveaux habitants, se rendent chez nos aînés pour le colis de Noël et vous invitent au repas communal du 14 Juillet.

A bientôt donc pour faire la fête ensemble.

Sylvie Benguigui

100 ANS DE CINÉMA

Du 18 au 28 juillet, la bibliothèque de Boutigny-Prouais organise une grande exposition célébrant les 100 ans du cinéma (de son invention à nos jours).

L'exposition sera commentée par Bastien Peyret et les samedis en collaboration avec Geoffrey Morin, élève en 2ème année à l'Institut International d'Image et du Son.

Les panneaux d'exposition fournis par la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) d'Eure et Loir, seront composés d'affiches et d'images tirées de films.

L'exposition sera ouverte au public à la salle polyvalente de Boutigny de 16h à 18h les jours suivants:

- mercredi 18 juillet
- samedi 21 juillet
- mercredi 25 juillet
- samedi 28 juillet

A noter la présence de Jean Benguigui le samedi 21 juillet, qui nous fera bénéficier de son expérience et ne manquera pas d'illustrer les commentaires par quelques anecdotes lors du tournage des nombreux films où il a participé en tant qu'acteur. L'entrée est libre



Bastien Peyret

URBANISME

Permis de construire accordés :

PC02805607B0001 : MADELEINE & NICOLE 39, rue des Blatiers « Prouais ». Construction d'une maison neuve.

PC02805607B0002 : TRAMBLY DE LAISSARDIERE & STUBER 17, rue de la Tuilerie « Allemant ». Aménagement des combles.

PC02805607B0003 : POTTIER & SCHRAMM 41, rue des Blatiers « Prouais ». Construction d'une maison neuve.

PC02805607B0004 : LECLERC Vincent 22, rue de l'Andusse « Cloches ». Extension d'une maison existante.

PC02805607B0005 : COUILLAUD Georges 1, rue de la Volaille « La Musse ». Extension d'une dépendance et création d'une piscine et de garages.

PC02805607B0008 : LANERY Pascal 10, rue des Canaux « Beauchêne ». Extension d'un bâtiment attenant à la maison sous forme d'un jardin d'hiver.

Déclarations de travaux accordées :

DT02805607B0013 : DIEZ Jean-Marc 23, rue de l'Aubeton « Buchelet ». Extension d'un abri de jardin existant.

DT02805607B0014 : DENONAIN Anny 9, rue du Vieux Puits « La Musse ». Ouverture d'une porte fenêtre.

DT02805607B0015 : LE NORCY Pascal 31, rue de la Michaudière « Bouchemont ». Pose d'un portail.

DT02805607B0016 : DIEZ Jean-Marc 23, rue de l'Aubeton « Buchelet ». Construction d'un mur de clôture.

DT02805607B0017 : DEUVE & DELAGUETTE 16, rue Saint Rémy « Prouais ». Construction d'une véranda.

DT02805607B0018 : DELAPORTE Olivier 32, rue du Chemin Vert « Les Joncs ». Réfection de la toiture.

DT02805607B0019 : SALOÏO Antonio 1, rue des Forges « Les Primevères ». Construction d'une véranda.

DT02805607B0020 : BLANCHET André 19, rue de la Michaudière « Bouchemont ». Ravalement.

DT02805607B0021 : MARIAGE Nicole 17, rue des Carreaux « Les Primevères ». Construction d'un mur de séparation.

DT02805607B0022 : DUPUIS Olivier 38, rue des Blatiers « Prouais ». Pose d'un portail en bois.

DT02805607B0023 : ROUXEL 1, rue du Marais « Rosay ». Transformation d'ouverture sur pignon. Réfection de toiture, pose de 2 fenêtres de toit + ravalement.

DT02805607B0024 : LANERY Pascal 10, rue des Canaux « Beauchêne ». Pose d'une fenêtre de toit sur façade Est

DT02805607B0025 : VAN DUYSE Louis 17, rue du Bocage « Allemant ». Construction d'un préau pour installation d'un barbecue.

DT02805607B0026 : LEROY Fabrice 7, rue de la Pilonnerie « Les Joncs ». Implantation d'une piscine.

DT02805607B0027 : DIEZ Jean-Marc 23, rue de l'Aubeton « Buchelet ». Pose d'un portail en aluminium.

DT02805607B0028 : DEBRAY Isabelle 47, rue des Potiers « Boutigny ». Implantation d'une piscine en bois semi enterrée.

DT02805607B0030 : SALMARD Joël 14 bis, rue de Nerville « Beauchêne ». Construction d'un mur de clôture.

Certificats d'urbanisme accordés :

CU02805607B0001 : rue de la Pilonnerie « les Joncs »

UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE



Dès le matin du samedi 23 juin, les adultes s'affairaient dans la cour de l'école : quelques ballons par ci, quelques jeux par là... Puis les enfants, accompagnés de leurs parents, sont arrivés, heureux de montrer leur école

et de recevoir le livre prix de fin d'année offert par notre mairie. Mais ces enfants nous réservaient une surprise : entourés et coachés par leurs maîtresses, le spectacle commença. Frimousses coquines et espiègles, chants, drôles de gymnastiques et coups de théâtre nous ont volé sourires et larmes. Enfin, il était temps de s'amuser : la kermesse battit son plein, les fléchettes s'envolèrent, les ballons rebondirent, le poney promena les enfants....

La fin de journée approchait quand nous nous réunîmes, petits et grands, autour de mesdames **Janot, Quatreboeufs et Jany** : c'était leur dernière kermesse, côté maîtresse ! Après de nombreuses années, l'heure est venue de penser à elles et c'est avec gratitude et émotion que nous les avons remerciées au nom de tous les parents pour avoir accompagné et guidé nos enfants dans leurs apprentissages scolaires.

Bonne retraite mesdames **Janot, Quatreboeufs et Jany**,

Merci à vous, les enseignantes,

Merci à vous, parents et enfants,

Merci à vous tous, qui avez, de près ou de loin, participé à l'organisation de cette journée particulière.

Les parents d'élèves élus

LA CHORALE DES ENFANTS

A noter dans vos tablettes : une nouvelle association est en train de naître à Boutigny Prouais : La Chorale des enfants animée par **Hans Monpontet**.

Depuis le mois de mars dernier, une vingtaine d'enfants de 8 à 12 ans s'initient aux plaisirs du chant avec **Hans Monpontet**. Les premières semaines ont été consacrées aux répétitions pour les chants commémoratifs du 8 mai et depuis le registre s'élargit peu à peu.

Cette première période étant plutôt concluante auprès des enfants et de leurs parents, il est prévu la création d'une association pour la rentrée de septembre... Les séances de chant auront lieu le vendredi soir de 17H à 18H15 dans la mairie de Prouais, avec une première répétition le 7 septembre 2007.

Si vous souhaitez inscrire votre enfants ou obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

| | |
|-----------------------|----------------|
| Hans Monpontet | 02 37 65 10 39 |
| Fabienne Bonte | 02 37 65 18 32 |

GRANDES VACANCES

Samedi 30 juin dernier, la municipalité a organisé une fête pour remercier dignement Mesdames Janot, Jany et Quatreboeufs de leur dévouement pour leur enseignement auprès des enfants de l'école communale de Boutigny-Prouais.

Notre conseiller général M. Jean-Paul Mallet a ému l'assistance et surtout nos trois enseignantes par la chaleur des mots qu'il a prononcé à leur endroit.

Mme Delaisse, déléguée de l'Education Nationale, les collègues enseignants, les représentants de parents élus, les conseillers municipaux mais aussi les conjoints de ces heureuses récipiendaires avaient également tenu à les entourer de leur affection.



Mme le maire en a profité pour rappeler le parcours de chacune d'entre elles, c'est ainsi que certains ont pu apprendre que **Mme Janot**, était arrivée de ses Vosges natales pour rejoindre son premier poste en 1971 à Vernon dans l'Eure, pour poursuivre son enseignement à Fontenay-le-Fleury, puis à Maulette où l'attendait un poste de directrice, pour « finir » en toute beauté dans notre beau village de Boutigny-Prouais, **Mme Jany** quant à elle a également occupé un poste de directrice à Goussainville puis très heureuse est venue rejoindre notre groupe scolaire en 1999. Quant à **Mme Quatreboeufs** c'est après avoir enseigné quelques années à Dreux qu'elle arrive en 1974 pour dispenser son savoir à Prouais tout d'abord puis à Boutigny ensuite.

Toutes et tous ont ensuite levé le verre de l'amitié en cette heureuse circonstance.

Bonne retraite Mesdames !!!

La relève est assurée puisqu'à la rentrée nous accueillerons Mesdames **Grandmontagne, Duret, Clavel** et **Pingaud**.

Quant à notre nouvelle directrice, elle porte le nom de **Christelle Pineau** ; nous lui adressons nos compliments.

M. É

VIE ASSOCIATIVE

PASSERELLE DES SAVOIR-FAIRE

Stage de marqueterie sur Boutigny - Prouais à la Passerelle des Savoir-faire (ASPIC)
1er et 2 SEPTEMBRE 2007 ou 6 et 7 OCTOBRE 2007

Les inscriptions sont limitées : dépêchez-vous.

Pour réserver : se renseigner auprès d'**Hélène Meder** au 02.37.65.16.09



EVEIL MUSICAL : Nouvelle activité aux Ateliers Musicaux

Ce cours propose une initiation musicale par le jeu et l'écoute. Il s'adresse aux enfants de 4 à 7ans, réunis en groupe de 4 à 7, lors de séances de trois quart d'heure hebdomadaire. Le lundi pour le 1^{er} groupe (4-5 ans) 16h45-17h45 et pour le 2^{ème} groupe (6-7ans) 17h30-18h15, à la salle de musique au dessus de la mairie de Prouais.

Mais aussi continuité des cours d'instruments individualisés avec cours de solfège en appuis. Les cours d'instruments dispensés à la salle de musique au dessus de la mairie de Prouais sont : le piano, le clavier, la flûte traversière, le saxophone, le violon, la guitare et la basse. Des cours de batterie et de percussions sont proposés à Gambais.

Les tarifs sont :

30 € par famille pour l'adhésion à l'association (cours d'instrument ou/et éveil musical)

57 € par mois pour 30 mn (d'instrument et solfège) ou 76 € par mois pour 40 mn et 52 € ou 69 € pour tout élève supplémentaire de moins de 18 ans.

60 € par trimestre, pour l'éveil musical et 55 € par trimestre pour tout enfant supplémentaire.

Pour plus amples renseignements ou vous inscrire, téléphonez au 06.74.71.61.11 ou adressez un courriel à atel.musicaux@free.fr

Grégory Martens, professeur de flûte traversière et saxophone, sans oublier l'éveil musical, tient à remercier tous les parents, enfants et institutrices qui sont venus lui rendre visite lors de la kermesse de l'école, pour leur accueil chaleureux et leurs curiosités devant les instruments présentés.

Les Ateliers Musicaux **Isabelle Petit**

EMPLOI Depuis le 1^{er} janvier 2007, La Communauté de Communes du Pays Houdanais a mis en place un Service pour l'Emploi. L'objectif de ce service est d'aider les demandeurs d'emploi à sortir de leur isolement en complétant les appuis officiels par un accompagnement bénévole et personnalisé.

Le Service pour l'Emploi offre différentes prestations :

- accueil, bilan, conseil, orientation, suivi,
- formation aux techniques de recherche d'emploi (rédaction de lettre ou d'un CV, comment bien conduire son entretien de recrutement)
- mise à disposition de supports d'information et de communication (annonces dans la presse locale et nationale, téléphone, Internet, photocopieur, diverses documentations sur l'ANPE, ASSEDIC, les formations possibles, annuaires professionnels),
- aide à la réalisation de projet individuel,
- interface avec les organismes publics

Madame Villeneuve, conseillère à l'emploi est consultable à : Houdan 65, Grande Rue les lundi et mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 16h30, les jeudi et vendredi de 13h00 à 16h30 - Tél : 01 30 59 61 13

Orgerus à la mairie (entrée parking) le jeudi de 9h00 à 10h30
Le service pour l'Emploi est également joignable par email : service-emploi@cc-payshoudanais.fr

C. S

ACTIONS « CHOUETTES »

Le Centre Ornithologique Ile-de-France (CORIF) anime dans les Yvelines (sous la responsabilité de **M. Dominique Robert**), un groupe local de protection des chouettes effraie et chevêche.



La chouette effraie est une auxiliaire naturelle de l'agriculture, en raison des nombreux rongeurs, campagnols et mulots, qu'elle

élimine. Hélas, la dénommée « Dame blanche » est en grande difficulté en France, car elle trouve

de moins en moins d'emplacements pour se reproduire : les clochers qu'elle recherche en particulier étant grillagés, pour empêcher les pigeons d'y pénétrer.

Notre environnement rural reste encore accueillant pour cette espèce et le CORIF prend contact avec toute les communes de la C.C. Pays Houdanais pour mettre en place son programme de protection en collaboration avec les élus..

Il a reçu bon accueil sur notre commune et deux adhérents du CORIF, **Laurent Jouan-**

neau et **Pierre Chauvin**, viennent de visiter nos clochers pour sélectionner les emplacements d'implantation de nichoirs spéciaux pour la chouette effraie. Le CORIF pense poser le premier nichoir à Boutigny en Juillet et sur Prouais en Automne, en garantissant l'impossibilité aux pigeons de pénétrer dans l'église.

Pour les personnes passionnées par la nature, le CORIF organise tout au long de l'année des activités permettant aux chouettes effraie et chevêche de se reproduire, notamment par la construction et pose de nichoirs.

Pour tous renseignements : contacter **M. Dominique Robert** au 01 30 93 41 99.

Pierre Gapillou

LA FRATERNELLE :

La consécration ...

Après 12 années difficiles, **M. Gil Maréchal** a tout fait pour redonner des couleurs au club de tir sportif de Boutigny-Prouais et lui trouver une place honorable sur le plan national.

Dès 1995 La Fraternelle accuse des difficultés de gestion très importantes dues à un manque de matériel et d'adhérents.

Cette situation laisse le club en état de sommeil pendant près de cinq années, jusqu'à novembre 2003.

Après cette date un travail de fond est mis en place pour remettre en état de fonctionnement le club. D'abord avec une équipe de tir à 10 Mètres dans le but de tester si le projet peut devenir fiable. La saison suivante le Club prend de l'ampleur et les adhérents sont au rendez-

vous.

En prenant des accords avec des clubs voisins et grâce à une concertation entre les membres du club et des responsables de la commune nous démarrons une section de tir à 50 Mètres. Lors de ces réunions **Gil Maréchal** est persuadé que le club retrouvera rapidement le chemin des compétitions nationales dans les cinq années à venir.



présente sur des podiums régionaux et nationaux.

Le dernier en date est tout récent. Il se déroulait à la Chapelle Saint Luc (10), tout proche de Troyes.

L'équipe a fait un « carton plein » en remportant :

- une première place au Championnat de France UFOLEP Poule Promotion avec : **Christelle Jany**, **Jonathan Czodor** et **Gil Marechal**
- une troisième place en individuel pour **Christelle Jany** ; **Jonathan Czodor** et **Gil Marechal** se classant respectivement quatrième et cinquième.
- une troisième place au Championnat de France UFOLEP 13/16 ans avec : **Alexis Geufroy**, **Amaury Rioux** et **David Maréchal**
- un titre de vice champion de France pour **David Maréchal**.

Un grand bravo à tous ces sportifs.

Vous désirez rejoindre cette école de tir, n'hésitez pas à contacter **Gil Maréchal** au : 0675805195

Un adhérent : **P. G**

CARNET

MESSES

Naissances

08/05/07 LECOUC Oriane
28/05/07 CALI Benjamin
31/05/07 VOYDIS Sacha
25/06/07 LAGARDE Ambre

La municipalité adresse ses félicitations aux parents.

Mariages

02/06/07 GODIN Thierry & LAGORCE
Nathalie
29/06/07 SAUBAN Luc & GAURY
Nathalie

La municipalité adresse ses meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Pour notre secteur, une messe est célébrée le dimanche à 9 h 30

Le 1^{er} dimanche du mois à Prouais
Le 2^{ème} dimanche du mois à Faverolles
Le 3^{ème} dimanche du mois à St Laurent
Le 4^{ème} dimanche du mois à Boutigny
Le 5^{ème} dimanche du mois à St Laurent La Gâtine
et selon possibilités une messe des familles a lieu à 11h00 au lieu de 9 h 30 chaque mois.

FICHE PRATIQUE

Gardes de médecine : composez le 15

Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56

Gendarmerie : composez le 17

La parution du prochain N° d'Entre Nous est prévue pour le 15 octobre 2007. Merci de fournir vos articles par mail pour le 30 septembre au plus tard, à l'adresse suivante : claudeserreau@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de l'agence postale à BOUTIGNY

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 14h30 à 17h30
Samedi de 8h30 à 11h30

Horaires d'ouverture de la poste à Houdan

Tous les jours 8h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30
Samedi 8h30 à 12h00

Tél : 01 30 46 17 23

Horaires d'ouverture de la Mairie

BOUTIGNY

Lundi 14h30 à 17h30
Mardi 14h30 à 17h30
Jeudi 14h30 à 17h30
Vendredi 14h30 à 17h30
Samedi 08h30 à 11h30

PROUAIS

Samedi 08h30 à 10h00

Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Boutigny-Prouais

Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les « dépôts sauvages », de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux ...)

Période d'hiver : du 1^{er} novembre au 28 février

- mercredi après-midi de 14 h à 17 h
- samedi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h

Période d'été : du 1^{er} mars au 31 octobre

- lundi, mercredi, vendredi après-midi de 14 h à 18 h
- samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 16h00 à 17h15
Mercredi 16h00 à 18h00
Samedi 16h00 à 18h00

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information
Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr
Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)
Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>